

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 73 (2011)
Heft: 10

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués : Tout pour une organisation professionnelle moderne

C'est sous le signe des nouveaux statuts que s'est placée l'assemblée annuelle des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Issus d'un processus bien élaboré, ces nouveaux statuts insufflent un nouvel élan à l'association. Le comité, fort de neuf membres, sera toujours placé sous la houlette de Max Binder.

Ueli Zweifel

Le comité de la section Lucerne de l'ASETA avec son président Anton Moser ont su préparer un programme riche en visites et une soirée réussie aux délégués, hôtes du Campus Sursee deux jours durant. Séchoirs pour fourrages, fabrique de pellets ou visite du domaine d'Alberswil avec le Musée agricole suisse du Burgrain, les accompagnants ont eu l'occasion de découvrir divers aspects de ce canton pour terminer par une visite guidée de la bourgade de Sursee.

Feu vert

La veille déjà, le compte était bon : le Comité central, pour sa dernière séance, la 135^e, recommandait les statuts à l'assemblée des délégués du 17 septembre. Le Comité central composé jusqu'ici des présidents et gérants des sections et des présidents des commissions sectorielles a vécu ; il est remplacé, dès maintenant, au profit de rencontres régionales et/ou de conférences des cadres mieux adaptées au processus de décision.

L'organe directeur, appelé « Comité directeur », a fait place au comité. Les statuts lui octroie un allégement : plus besoin d'être attaché à une section pour y siéger. Les priorités sont données aux performances et au profil du candidat, et son intérêt pour l'ASETA. Ainsi, passage à

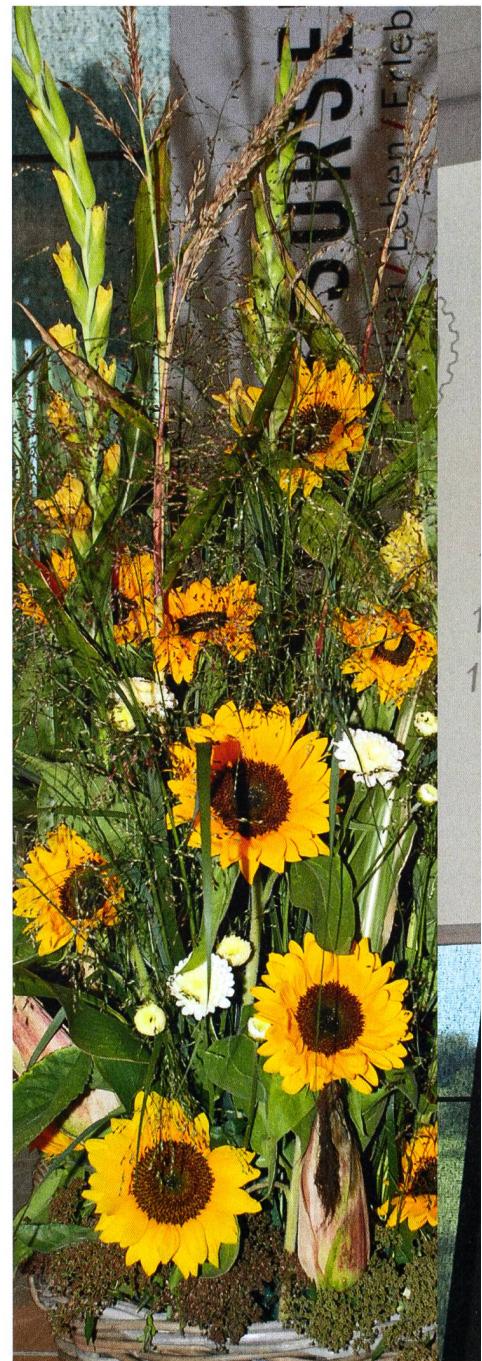
l'acte immédiat, puisque le comité fraîchement élu compte neuf personnes.

Grâce à l'augmentation de la cotisation perçue par le siège de l'association et décidée il y a deux ans, ainsi qu'à diverses recettes, l'ASETA conclut l'année 2010 par un bilan positif. Avec un total de recettes de 2,2 millions de francs, le bénéfice atteint quasiment 100 000 francs. Quant au programme d'activités 2011/2012, Willi von Atzigen annonce que l'information sera encore intensifiée. « De même, pour les activités relevant de la défense des intérêts, du service conseil et de la formation permanente : cette rénovation risque néanmoins de durer quelques années », explique-t-il.

La note politique

Dans son allocution de bienvenue, Max Binder relate brièvement les événements qui ont fait la une dans le monde. La population a fait un bond en avant, tandis que l'eau, l'énergie et les sols cultivables régressent sur la terre entière. Autre thème délicat, l'immigration et le besoin de satisfaire des besoins primaires qui révèlent le désir de bien vivre dans un environnement sûr et intact.

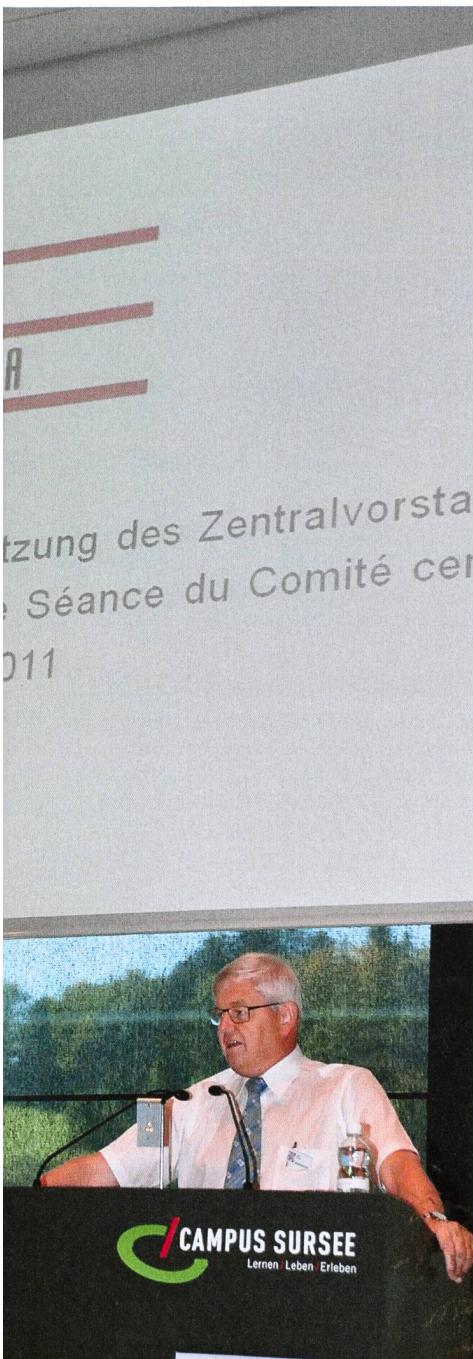
Max Binder relève la pression énorme exercée sur le sol agricole. Tout d'abord, les jeunes craignent pour leur sécurité,



l'emploi et les montants élevés qu'il faut investir pour assurer l'avenir. En ce sens, la politique « fait du bien » et les prend très au sérieux. « Des frontières ouvertes signifient circulation en sens inverse. Elles ne sont en aucun cas tournées exclusivement vers l'extérieur », constate le président de l'ASETA. « Pour moi, un marché agricole libéralisé avec l'UE est hors de question », affirme le président avec conviction.

Révision des statuts

Pendant plusieurs années, le processus de révision des nouveaux statuts a été à



**Un moment solennel:
Le président de l'ASETA
ouvre la dernière
séance du Comité
central.** Photos, Dominik Senn

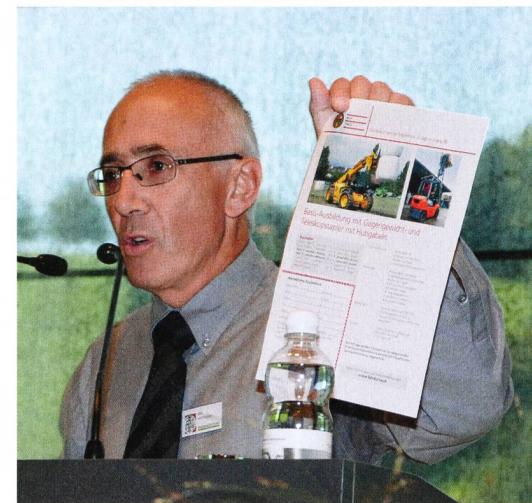


l'ordre du jour de maintes séances. C'est sous la présidence du vice-président de l'ASETA, Auguste Dupasquier, qu'un groupe de travail a défini les divers objectifs nécessaires à cette révision. « Nous voulons une base plus active par le biais des sections et qui participe aux réflexions grâce à des organes décisionnels épurés, afin de pouvoir intervenir rapidement » souligne le vice-président.

Quelques caractéristiques de ces nouveaux statuts

- Ces nouveaux statuts se séparent du comité central.

- Les rencontres régionales et les conférences des cadres joueront le rôle de plateforme de discussion à l'intention du comité et de l'assemblée des délégués.
- Les structures de l'association ne comporteront à l'avenir que trois commissions sectorielles: formation continue, information et prestations de service.
- Des groupements professionnels pourront également adhérer à l'ASETA.
- Une commission de contrôle apparaît dans les statuts. Elle fait le lien entre les organes directeurs de l'association et l'Assemblée des délégués.



Nouveaux cours: le directeur Willi von Atzigen présente le nouveau cours de cariste que l'ASETA organise à Marly/FR.

Et les vœux d'Auguste Dupasquier pour l'association : « J'espère que les nouveaux statuts insuffleront une énergie novatrice à tous les échelons de l'ASETA. »

Les statuts sont approuvés sans discussion par les délégués et sont entrés directement en vigueur.

Nouveau comité avec une présence romande renforcée

Parallèlement à la révision des statuts, les élections au comité et aux organes de révision étaient également à l'ordre du jour.

Sont confirmés dans leur fonction, Max Binder, président, et Auguste Dupasquier, vice-président. Font leur entrée au comité : Pascal Furer, président de la section AG, Staufen, et Ueli Günthard, Land-

quart/GR et pour la Suisse romande, Bernard Nicod, Granges-près-Marnand/VD et André Steiner, Fenin/NE. Bernard Nicod est actif dans plusieurs associations professionnelles; il est aussi membre du comité de l'Union suisse des paysans. André Steiner exploite un domaine avec élevage de vaches-mères au Val-de-Ruz, membre de la section NE depuis de longues années et très actif pour l'ASETA. Les membres sortants réélus sont Klaus Brenzikofler, Einigen/BE, Fritz Hirter, Safenwil/AG et Willi Zollinger, Watt/ZH.

Réseau

Le président de l'USP, Hansjörg Walter, s'adresse aux délégués et évoque les bonnes relations entre son organisation professionnelle aux grandes ramifications et l'ASETA. A son avis, « il est non seulement important mais aussi légitime que les agro-entrepreneurs soient reconnus comme faisant partie intégrante de l'agriculture dans le cadre de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ainsi,



Nouveau comité ASETA: (à partir de la gauche) Max Binder, conseiller national, André Steiner (NE), nouveau membre , Fritz Hirter (AG), Klaus Brenzikofler (BE), Ueli Gündhardt (GR) nouveau membre, Auguste Dupasquier (FR), Bernard Nicod (VD) nouveau membre. Ne sont pas sur la photo les membres du comité Pascal Furer (AG, nouveau) et Willi Zollinger (ZH).

Sondage d'opinion

Le journal *Technique Agricole* se présente dans un nouvel habit. Passé presque inaperçu, on peut en déduire qu'il est perçu positivement. En marge de l'Assemblée générale, nous avons recueilli quelques opinions à propos du journal de l'association.

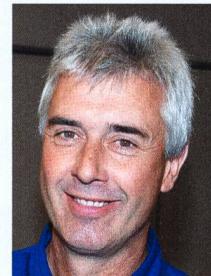
Bernard Nicod (VD)

Le nouveau magazine présente davantage d'articles traitant les sujets plus en profondeur. Malheureusement, je ne dispose pas de suffisamment de temps pour tous les lire. Le nouveau look permet d'aborder les thèmes d'une manière didactique; les tableaux sont concis et clairs. Le journal a gagné en qualité.



Bernard Stähli (NE)

Le nouveau layout, je l'ai remarqué parce qu'un membre du Comité d'organisation de Neuchâtel avait créé une brochure comme souvenir de notre Assemblée des délégués à Granges. La présentation est claire tout en étant dynamique et laisse une bonne impression générale.



Beat Ochsenbein (SO)

J'ai tout de suite remarqué que le nouveau *Technique Agricole* était plus épais. Cela n'est certes pas une preuve de qualité. Je trouve toutefois que de nombreux thèmes intéressants et qui couvrent un large spectre de la technique agricole ont été traités. La plupart sont, par ailleurs, des articles de fonds. A poursuivre !



Andreas Schwab

En tant que responsable publicité, je peux comparer avec d'autres titres et je peux dire que *Technique Agricole* se distingue par un look moderne, clair et attractif. J'apprécie également la qualité rédactionnelle. La recherche d'annonces s'en touve, bien évidemment, facilitée.



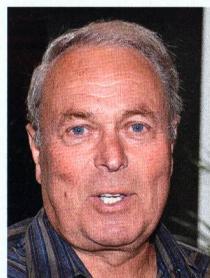
Lukas Vock (AG)

En tant que membre du Comité de la section argovienne, j'attends du journal de notre association qu'il transmette des informations relatives à la technique agricole, courtes et concises, mais instructives. Lors de la sortie du nouveau numéro, je n'ai presque pas remarqué de différences. Les nouveautés ont donc, pour moi, été bien faites. En voulant tout chambouler, on ne fait que fâcher les gens.



Urs Werner Begert (BE)

En tant qu'ancien membre du Comité directeur, chacun sait que je m'étais montré critique à l'égard du journal *Technique Agricole*. Son nouvel habit est attrayant et ne doit pas craindre la comparaison avec des titres comme Profi ou la Revue UFA. Pour moi, il est important que chaque numéro ait un fil rouge. Les articles doivent être axés sur la pratique et aboutir à des conseils concrets.



ils pourront aussi développer leurs activités dans les zones agricoles. Une mécanisation appropriée est inhérente à une production croissante: c'est une condition décisive! »

Egalement présent, le directeur général du SPA, Ruedi Burgherr: la collaboration dans le secteur « circulation routière » est excellente, affirme-t-il et fait remarquer que la prévention n'est pas uniquement pour les autres; et, avec un brin de provocation, que « les accidents, c'est du chiffre d'affaires pour les assurances! »

Robert Kaufmann, chef du département Technique agricole à ART Agroscope, remercie pour la bonne collaboration et les impulsions données par l'ASETA dans les projets actuels de la recherche, notamment pour les tests de tracteurs ART. Ces derniers ont obtenu une reconnaissance internationale grâce à la combinaison performances/mesures des gaz d'échappement.

Le rédacteur en chef du *Schweizer Bauer*, Ruedi Haudenschild, prend aussi la parole. D'importants points communs existent pour la vente des annonces pour le *Schweizer Bauer* et le périodique de l'association. Du point de vue rédactionnel, l'année 2010 a vu pour la première fois la participation de *Schweizer Landtechnik/Technique Agricole* à la publication du numéro spécial « Tracteur de l'année ». Le prochain, « La vache de l'année », est d'ores et déjà annoncé.

Calendrier 2012

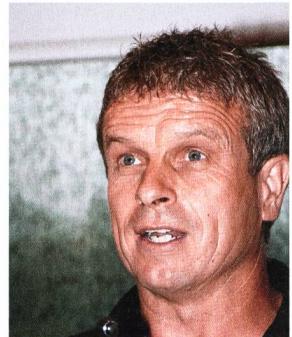
La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le 7 septembre. Elle sera organisée par la section Argovie, à Lenzbourg.

La Conférence des cadres est annoncée pour le 4 avril. Quant au Championnat suisse de conduite de tracteurs, il se déroulera dans le canton du Jura, sous les auspices de la section.

Le Concours national de labour aura lieu à la mi-août, à Rafz/ZH

Membres d'honneur 2011

Thomas Hausherr, Steinhausen/ZG, a géré la section Zoug de 1996 à 2010. Il remercie l'association pour tous les moments captivants et les nombreux contacts tissés à l'ASETA, qu'il a accompagnée de manière engagée et critique. C'est durant son mandat que s'est déroulé l'attentat du Parlement de Zoug où le président Karl Gretener a perdu la vie.

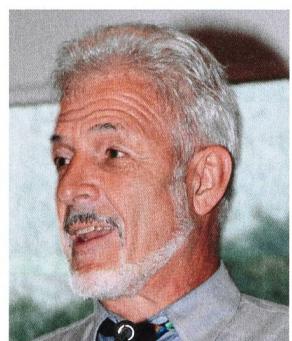


Bernhard Neukomm, Guntramsdorf/SH, au service de sa section de 1985 à 2011 et de la Commission sectorielle 1 de 1988 à 2005. Après s'être montré assez sceptique quant à l'augmentation de la cotisation, Bernhard Neukomm a été finalement convaincu de cette nécessité.

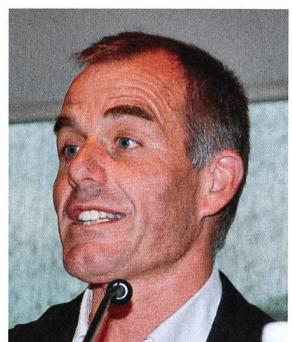


Le président Max Binder conclut cette assemblée en adressant ses remerciements au comité d'organisation de la section Lucerne, aux sponsors qui ont soutenu cet évènement, de même qu'à l'équipe du secrétariat de l'ASETA. Après avoir rempli toutes les tâches, cette assemblée a été marquée par de nombreuses voix positives à tous les échelons de l'organisation, auxquels contribue le périodique *Technique Agricole/Schweizer Landtechnik* par une mise en page revisée. ■

Ruedi Hunger, Maienfeld/GR, président de la section Grisons de 1995 à 2003 et actif également dans les commissions sectorielles 4 et 6. Il a siégé au Comité directeur de 2004 à 2011. Les lecteurs l'on déjà retrouvé en tant que rédacteur dans les colonnes de *Technique Agricole/Schweizer Landtechnik*.



Joseph Meyer, Jussy/GE, a présidé la commission sectorielle (rédaction) et siégé au Comité directeur de 2004 à 2011. Il se réjouit de l'essor positif pris par le périodique de l'association et formule ses meilleurs vœux pour l'ASETA au profit de ses membres.



Ambiance conviviale au Musée agricole suisse : le président de la section Lucerne, Toni Moser (à droite), en conversation avec Ruedi Haudenschild du *Schweizer Bauer* et Ruth et Ruedi Burgherr, du Service de prévention des accidents dans l'agriculture.



SVLT
ASETA

OACP – Cours de conduite 2011/12

Cours de formation continue pour chauffeurs



Toute personne détentrice d'un permis de conduire de catégorie C ou C1 (véhicules à moteur supérieur à 3,5 t) doit, selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnel (OACP), suivre un perfectionnement obligatoire de 5 jours (35 heures) en l'espace de cinq ans.

Après 2014, c'est uniquement de cette façon qu'un chauffeur – détenteur d'un certificat fédéral de capacité – sera autorisé à effectuer des transports industriels au moyen de véhicules des catégories susmentionnées. Pour les catégories D et D1 (poids lourds pour le transport de passagers), ce délai échoit en 2013 déjà.

www.coursdeconduite.ch

pour davantage d'informations et conditions de participation

OTR1/tachygraphes

**1 journée, CHF 275.–
(non-membres 295.–)**

Le cours met l'accent sur l'utilisation du tachygraphe selon les exigences de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos (OTR1) en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011.

Moudon/VD

Vendredi 04.11.2011

Lundi 16.01.2012

Premiers secours

**1 journée, CHF 295.–
(non-membres 320.–)**

En cas d'accident dans la circulation routière, les participants adoptent le comportement adéquat. Ils évaluent l'état de la personne accidentée selon le schéma ABCD, appliquent les mesures immédiates pour sauver la vie, portent secours avec les systèmes de positionnement et de sauvetage, et savent utiliser un défibrillateur cardiaque.

Moudon/VD

Mercredi 09.11.2011

Mardi 17.01.2012

Véhicules et technique

**1 journée, CHF 320.–
(non-membres 345.–)**

Un cours pour mieux comprendre la technique actuelle des véhicules. Les objectifs :

- connaître les bases des fonctionnements
- se familiariser avec le véhicule
- prévenir les dysfonctionnements
- déceler et réparer les défauts
- savoir utiliser l'équipement de sécurité
- entretenir, nettoyer correctement le véhicule

Echandens/VD

Lundi 06.02.2012

Mardi 07.02.2012

Sous réserve de modifications

Les repas, la documentation et l'attestation sont inclus dans le prix.

Inscription pour cours OACP

Cocher ce qui convient	<input type="checkbox"/> ORT1	<input type="checkbox"/> Premiers secours								
		<input type="checkbox"/> Véhicule et technique								
Date du cours:	Lieu du cours									
Nom:	Prénom:									
Rue:	Nº:									
NPA/Lieu:										
Téléphone:	Portable:									
Courriel:										
Nº de membre ASETA:	Date de naissance:									
<input type="checkbox"/> Je souhaite profiter des tarifs accordés aux membres et ainsi adhérer à l'ASETAe										
Nº du permis de conduire (Rubrique 5 sur le permis de conduire)										
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
Date:	Signature:									

Envoyer à l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31,
5223 Rümligen, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01,
Courriel: zs@agrartechnik.ch, www.coursdeconduite.ch



SVLT
ASETA

Cours de conduite

Le cours G40



Lieux et dates 2011

Bazenheid SG	Mettmenstetten ZH
03.11+08.11	10.11+14.11
Biberbrugg SZ	Niederurnen GL
27.10+31.10	27.10+02.11
Bulle FR	Nyon VD
06.10+10.10	17.11+22.11
Corcelles-près-Payerne VD	Oensingen SO
27.10+01.11	03.11+08.11
Courtételle JU	Salez SG
06.10+12.10	10.11+15.11
Düdingen FR	Schöftland AG
13.10+18.10	27.10+31.10
Frauenfeld TG	Schwarzenburg BE
20.10+31.10	21.10+26.10
Gossau ZH	Schwyz SZ
13.10+18.10	06.10+11.10
Hohenrain LU	Sissach BL
20.10+25.10	06.10+11.10
Ilanz GR	03.11+08.11
13.10+18.10	Sitterdorf TG
Landquart GR	13.10+18.10
14.10+19.10	01.11+07.11
Langnau i.E. BE	Sursee LU
06.10+11.10	27.10+31.10
Lindau ZH	
20.10+25.10	
Lyss BE	
20.10+25.10	
Lyssach BE	
13.10+18.10	
20.10+25.10	
	17.11+22.11

Autres lieux de cours:
Aarberg BE, Brunegg AG, Bülach ZH, Claro TI, Interlaken BE, Kägiswil OW, La Sarraz VD, Les Hauts-Geneveys NE, Marthalen ZH, Moudon VD, Saanen BE, Sion VS, Tramelan BE, Tuggen SZ, Visp VS, Willisau LU, Zweisimmen BE, Zwingen BL

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours G40. Inscrit dans le permis de conduire, le G40 autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total – et le nombre de participants est limité à cinq. Grâce à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite.

Pour suivre le cours:

Un permis de conduire de cat. F/G

La première journée: un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

La deuxième journée: le tracteur et une remorque agricole.

Prix du cours: CHF 550.–. Le Fonds de sécurité routière ristourne un montant de CHF 100.–.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture. ■



www.G40.ch



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Lieu et date du cours

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, lieu

Nº de tél. Portable

Numéro du permis de conduire (pos. 5)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à : ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01,
courriel : info@agrartechnik.ch



SVLT
ASETA

Chariots élévateurs 2012

Formation de base pour caristes



Dates des cours

Cours 1 mardi + mercredi, **3 + 4** janvier 2012 français
Cours 2 jeudi + vendredi, **5 + 6** janvier 2012 français
Kurs 3 Samstag + Montag, 7. + 9. Januar 2012 deutsch
Kurs 4 Dienstag + Mittwoch, 10. + 11. Januar 2012 deutsch
Cours 5 jeudi + vendredi, **12 + 13** janvier 2012 français
Cours 6 samedi + lundi, **14 + 16** janvier 2012 français
(Nombre de personnes par cours: 20)

C'est au Centre de formation logistique à Marly FR que se dérouleront les cours de cariste reconnus par la SUVA. Il s'agit d'une formation de base.

Conditions:

Age minimum: 18 ans
Connaissances de base des machines (tracteurs)
Port de chaussures de sécurité obligatoire

Contenu:

- Bases légales
- Mise en marche et contrôles
- Genres et types de chariots élévateurs
- Conduite et empilage corrects
- Forces agissant sur les chariots
- Diagrammes de capacité de charge
- Règles de la circulation
- Activités diverses

Prix du cours:

CHF 715.– par personne
(Non-membre ASETA CHF 815.–)
Les pauses et repas de midi sont inclus dans le prix

Lieu:

Centre de formation logistique
Route de Fribourg 28
1723 Marly FR

Sur demande, ce cours peut être porté au crédit (7 h) de la formation continue obligatoire selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs poids lourds (OACP, majoration CHF 15.–).

Inscription

Numéro du cours: _____ Date du cours: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

NPA/Lieu: _____

Téléphone: _____ Portable: _____

Courriel: _____

N° de membre ASETA: _____ Date de naissance: _____

Je souhaite profiter des tarifs accordés aux membres et m'inscris comme membre

No du permis de conduire (Rubrique 5 sur le permis de conduire)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date: _____ Signature: _____

Envoyer ou faxer à l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31,
5223 Riniken, Tel. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01,
Courriel: zs@agrartechnik.ch, www.coursdeconduite.ch

www.coursdeconduite.ch

Pour davantage d'informations et conditions de participation



FR



Vaud

Formation pour obtenir le permis G

Jeunes conducteurs de tracteurs

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), contribuent à la réussite de l'épreuve. Les lieux des examens sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent de 10 à 15 participants.

Prix du cours membre ASETA-VAUD : CHF 50.–
Non-membre : CHF 100.–

Bulletin d'inscription à envoyer à :
ASETA, Anne-Lise Amez-Droz, 1147 Montricher
ou par courriel : alamez-droz@bluewin.ch

Nom/prénom (du participant)

Date de naissance Membre ASETA-Vaud oui non

Nom

Prénom (du père)

Téléphone Portable

Adresse

NPA, localité

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles

Oui Non

Lieu désiré : Morges Moudon Yverdon

Période souhaitée :
 2^e semestre 2011 1^{er} semestre 2012 2^e semestre 2012

**Faites tester les freins
de votre tracteur
et de vos remorques !**

- Vous voulez rouler en toute sécurité lors de vos transports;
- Vous avez des doutes sur le réglage des freins de l'une de vos remorques ou citernes;
- Vous avez une remorque de camion transformée;
- Vous voulez tout simplement avoir du matériel qui répond aux exigences minimales de sécurité.

Alors, inscrivez-vous !

Pour vous, et avec le concours d'ateliers spécialisés, l'AFETA met sur pied une campagne de tests de freins.

Les tests auront lieu dans l'atelier disposant du matériel nécessaire au test le plus proche de votre domicile, au mois de novembre 2011. A l'issue du test, vous disposerez d'un diagnostic précis de votre matériel par un professionnel.

Le coût par véhicule dépendra du nombre d'inscriptions. Pour ses membres, l'AFETA prendra en charge une partie de ce montant.

Les participants recevront un horaire de passage quelques jours avant le test.

Important : le tracteur et la ou les remorques doivent être équipés de freins de service hydrauliques.

Pour organiser de manière optimale le déroulement de cette campagne, veuillez **s.v.p vous inscrire d'ici le 15 octobre 2011 en renvoyant le talon ci-dessous à l'adresse suivante :**

AFETA, Jean-Luc Jaton, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux ou jean-luc.jaton@fr.ch (026 / 305.58.49)

Je m'inscris pour le test des freins, courant novembre 2011.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA/localité: _____

Téléphone: _____

Je désire faire contrôler les freins de :

Tracteur une remorque deux remorques autre

Lieu et date: _____ Signature: _____



bon marché | simple | économique
HYTSU CHARIOTS ÉLÉVATEURS



3052 ZOLLIKOFEN

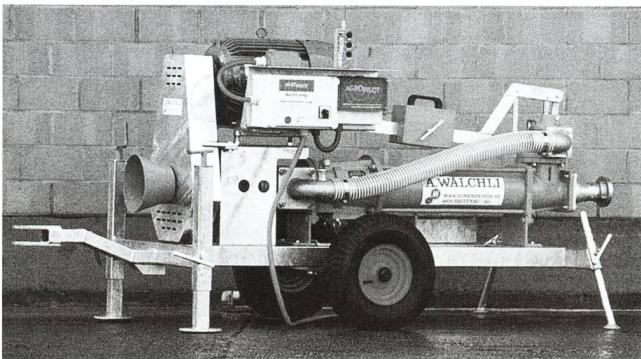


1040 ECHALLENS



WWW.ROHRER-MARTI.CH | MAIL@ROHRER-MARTI.CH

POMPE À VIS



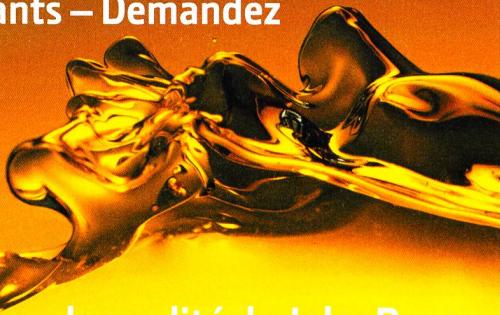
- 8 grandeurs différentes
- pression jusqu'à 18 bar
- roulements robustes et étanchéité fiable
- résistante aux matières étrangères
- prise de force ou moteur électrique
- utilisable avec radiocommande
- fabrication maison



WÄLCHLI
FABRIQUE DE MACHINES SA
4805 BRITTNAU Tél. 062 745 20 40

www.waelchli-ag.ch

Lubrifiants – Demandez



la qualité de John Deere

Vous voulez une performance élevée de vos machines John Deere. Ne faites pas de compromis.



Seuls les lubrifiants de John Deere ...

- élèvent la duré de vie de vos machines!
- augmentent la duré de l'intervalle d'entretien et réduisent les coûts!
- sont développés avec les machines!
- préservent la valeur de vos machines!

Il n'y a pas de meilleure solution pour vos machines John Deere

N'hésitez pas à contacter le concessionnaire John Deere dans votre région. www.JohnDeere.ch

Matra

3250 Lyss, Industriering 19, tél. 032 387 28 28 / 1400 Yverdon, Le Bey, tél. 024 445 21 30
6517 Arbedo, Via Cerinasca 6, tél. 091 820 11 20 / 7302 Landquart, Weststr. 5, tél. 081 300 05 80

LEU PNEUHAUS EDI LEU

MONTAGE SUR PLACE
CONSEIL
STOCK IMPORTANT

PROFITEZ
DE NOS SERVICES



PNEUHAUS EDI LEU
Hohenrainstrasse 44
CH-6280 Hochdorf
Tél. +41 (41) 910 03 10
Fax +41 (41) 910 52 05
www.pneuhausleu.ch

GOODYEAR

BYK

Continental

Tirestone

MICHELIN

4 ALLIANCE

VREDESTEIN

Mitas

Kleber

TRELLEBORG